

29 mai 2010 | La Tribune | RONALD MARTEL [ronald.martel@latribune.qc.ca](mailto:ronald.martel@latribune.qc.ca)

# Au service des entreprises et du développement durable

LAC-MÉGANTIC — Souhaitant demeurer à l'avant-garde quant aux services aux entreprises, les intervenants de quatre Sociétés d'aide au développement de la collectivité (SADC) de l'Estrie se sont réunis dans un projet commun visant à créer un service d'accompagnement des entreprises en développement durable.

Il s'agit des SADC des régions du Granit, du Haut-Saint-François, de Coaticook et des Sources et le projet a amené ces SADC à investir 98 000 \$, avec un partenaire de taille, puisque la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) a décidé de contribuer pour une somme significative, soit 100 000 \$, à même le Fonds de développement régional. Emploi-Québec y va également d'une aide financière de 26 000 \$ pour les différentes activités de formation reliées au projet.

«Nous souhaitons ainsi aider les petites et moyennes entreprises de notre territoire à effectuer un virage vert. En se dotant d'un plan d'action avec des objectifs précis à atteindre, elles recevront une formation d'initiation à la notion de développement durable... Elles pourront voir augmenter leur efficacité économique, sociale et énergétique, tout comme leur productivité et leur rentabilité, en intensifiant leurs avantages concurrentiels», a indiqué la directrice générale de la SADC région de Mégantic, Ginette Isabel.

Coût minime

On estime que 25 entreprises estriennes, situées sur les territoires couverts par les quatre SADC, pourront bénéficier des services d'un des deux conseillers en développement durable qui ont été engagés dans ce projet, afin de s'outiller en vue d'intégrer des pratiques de développement durable dans leurs opérations.

Le développement durable (DD) a été défini comme un développement qui répond aux besoins des gens au présent, sans altérer la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Un premier volet du projet visera la sensibilisation des dirigeants d'entreprises, alors que des ateliers, parfois sous forme de déjeuners-conférences seront offerts, le 8 juin dans la MRC des Sources, entre le 15 et le 23 juin à Coaticook, le 23 juin à Lac-Mégantic et le 8 juillet dans le Haut-Saint-François.

Le deuxième volet en sera un d'accompagnement et d'encadrement spécifique des entreprises intéressées. Quatre étapes leur seront offertes à cet effet, un diagnostic d'entreprise, la production d'un plan d'action avec échéancier et indicateurs de résultats, la mise en oeuvre de ce plan et un suivi où seront effectuées des mesures de l'impact du projet.

Le coût restera minime pour les entreprises intéressées, soit 500 \$.

La mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy Laroche, qui est également 2e vice-présidente de la CRÉE, a voulu souligner l'apport du projet au développement régional.

«Le développement durable n'est pas seulement un terme à la mode... C'est une priorité d'action convenue par l'ensemble des intervenants régionaux dans le Plan 2007-2012. Nous devons ajuster nos façons de faire et prendre le virage, c'est une occasion d'emboîter le pas pour les entreprises de l'Estrie, qui peuvent améliorer leur productivité par des actions responsables. Le projet leur donnera une grande visibilité, elles pourront participer au rayonnement de la région et seront beaucoup plus attrayantes pour la main-d'oeuvre des jeunes qui sont sensibles aux valeurs écologiques», a-t-elle confié.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.